

N° 2022_47	
COMMUNE DE PIERREFONDS	
DEPARTEMENT OISE	
ARRONDISSEMENT COMPIEGNE	
Nombre de conseillers :	
En exercice :	19
Présents :	16
Absents :	1
Pouvoirs :	2

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
 DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU 13 DECEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 13 décembre à 19h, le Conseil Municipal de PIERREFONDS, dûment convoqué le 8 décembre 2022,, s'est réuni dans la salle du conseil en mairie, sous la présidence de Madame Florence DEMOUY, maire.

Présents : Madame Florence DEMOUY, Madame Emmanuelle LEMAITRE, Madame Delphine DECKER, Monsieur Gérard LANNIER, Monsieur Joachim LUDER, Madame Hélène DEFOSSEZ, Madame Karine DUTEIL, Monsieur Stéphane DUTILLOY, Madame Virginie ANTHONY, Madame Laetitia PIERRON, Madame Elsa CARRIER, Monsieur Romain RIBEIRO, Monsieur Philippe TOLEDANO, Monsieur Michel LEBLANC, Madame Marie-Alice DEBUISSER, Monsieur Ronan TANGUY

Pouvoirs :

- Monsieur Jean-Jacques CARRETERO à Madame Emmanuelle LEMAITRE
- Monsieur Jean-Claude THUILLIER à Madame Marie-Alice DEBUISSER

Absent :

- Monsieur Gilles PAPIN

Secrétaire : Madame Karine DUTEIL

Objet : Tarification 2023

Madame le Maire passe la parole à M. RIBEIRO qui explique les différences de la tarification proposée par rapport à l'année dernière. Cette nouvelle tarification sera applicable à partir du 1^{er} janvier 2023.

Toute emprise sur le domaine public doit faire l'objet d'une demande au préalable en mairie.

	Tarif proposé
EMPRISES COMMERCIALES	
Terrasses, Etals -	3€ par m ² et par mois
Pour les surfaces inférieures ou égales à 80 m ²	
Pour les surfaces supérieures à 80 m ² et inférieures ou égales à 200 m ² - tarification forfaitaire	
Pour les surfaces commerciales supérieures à 200m ² et inférieures à 300 m ² - tarification forfaitaire	En dehors de la zone hyper centre : 2500 € Zone hyper centre : 3500 €
	En dehors de la zone hyper centre : 3500 € Zone hyper centre : 4500 €

Chevalets, panneaux publicitaires, drapeaux, distributeurs de magazines ou autre par unité par an – Limité à 2 par établissement	60 €
Supplément électricité (si utilisation d'un compteur de la commune pour l'éclairage de la terrasse ou de l'étal)	1€/ jour
Occupation temporaire de voirie pour travaux (benne, dépose de matériaux, ...) – par m² et par jour	1,40 €
Occupation de places de stationnement (déménagement, etc) par jour et par place	15 €
Stationnement sur chaussée (déménagement, livraison aux particuliers...) par demi-journée commencée	50 €

La zone hyper centre est définie par la place de l'hôtel de ville.

Les chevalets, panneaux publicitaires... devront être placés à une distance raisonnable et au droit des établissements et leur installation sera possible sur les trottoirs dont la largeur est égale ou supérieur à 1,40m (conformément à l'arrêté du 15 janvier 2007 portant application du décret n° 2006-1658 du 21 décembre 2006 relatif aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics).

Pour l'occupation temporaire de voirie pour travaux ou occupation de place de parking, toute journée ou demi-journée commencée est due. Cette tarification sera appliquée lors de l'intervention des services de la mairie (demande d'arrêté pour réservation, installation de barrières...)

Envoyé en préfecture le 14/12/2022

Reçu en préfecture le 14/12/2022

Publié le

SLO

ID : 060-216004853-20221213-2022_47-DE

MARCHE HEBDOMADAIRE : droit de place	
Le mètre linéaire – tarif annuel	60 €
Le mètre linéaire – tarif mensuel	12.50 €
Supplément électricité – mensuel / annuel	5 € / 50 €
MARCHE CAMPAGNARD : droit de place	
Le mètre linéaire – tarif annuel	35 €
Le mètre linéaire – tarif mensuel	5 €
Supplément électricité mensuel / annuel	1 € / 12 €

Le mode de facturation est trimestriel avec émission d'un titre de recette aux commerçants concernés. Un eménagement des commerçants présent sera réalisé à chaque occurrence. Le montant minimum de chaque titre émis sera de 15 € afin de permettre le recouvrement de la créance (article D1611-1du CGCT)

FOYER NAPOLEON :	
Tout le local hors week-end et fête (une journée en semaine)	
Associations de Pierrefonds	Gratuit (intérêt général)
Pétrifontains	100 €
Location pour week-end et fête (Forfait deux jours) tout le local	
Associations de Pierrefonds	Gratuit (intérêt général)
Pétrifontains	250 €
Caution à la réservation	
Pétrifontains	100 €
Utilisation supplémentaire par jour	
Pétrifontains	45 €

PARKING FOOT (par jour)	700 €
--------------------------------	-------

TAXE D'AMENAGEMENT (%)	2.3 %
-------------------------------	-------

CIMETIERE :	
Caveau provisoire	
Premier mois	20 €
Deuxième mois	45 €
Troisième mois	90 €
Concession :	
Perpétuelle	500 €
Cinquantenaire	200 €
Trentenaire	100 €
Plaque - urne	90 €

PARKING FOYER NAPOLEON - TARIF TRIMESTRIEL	
Riverains	60 €

LOGEMENT FOYER NAPOLEON	
Participation eau (à l'année)	250 €
Participation chauffage (au trimestre)	280 €

CIRQUES OU DIVERS	
Installation	120 €
Caution avec constat contradictoire	160 €

BIBLIOTHEQUE	
Abonnement par an et par personne :	
Adultes et enfants à partir de 6 ans	3 €
Enfants de 5 ans et moins	GRATUIT
Gestion informatisée des prêts :	
Carte de départ	GRATUIT
Remplacement en cas de perte	2 €
Pénalité de retard (par document et par semaine)	1 €

Vote : pour à l'unanimité

Fait et délibéré le 13 décembre 2022

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Madame Florence DEMOUY


